

Je partage avec vous quelques informations sur les travaux.

Les travaux de voiries (limitation des vitesses, couches de roulement, trottoirs, parking...) à Lémestroff, à Breistroff et rue Haute à Oudrenne sont terminés. Le montant des travaux réalisés est égal à 156 000€.

Le conseil départemental a reporté à l'été 2025 la reconstruction du pont situé entre le 13 et le 15 rue de l'Europe à Oudrenne, à la sortie du village vers Lémestroff.

La démolition de la maison Kremer a embelli la place des fêtes à Oudrenne. Une réflexion a été engagée avec les services de l'état sur les aménagements à programmer sur cette place. Pour ouvrir le champ des possibles, la commune a acquis 3,43 ares à l'arrière de la place des fêtes, le long de la rivière.

Les travaux de rénovation de la salle associative d'Oudrenne, près des terrains de football, battent leur plein. Encore quelques mois de patience avant la mise en service d'une salle plus fonctionnelle et plus belle.

Je reviens sur les conséquences des terribles crues du mois de mai. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle. Les dégâts sont multiples (effondrement de berges et effondrement d'un pont sur un chemin rural, aire de jeux fortement endommagée à Oudrenne, destruction de grillages et garde-corps au terrain de football). Ces dépenses estimées à environ 50 000€ ne sont pas pris en charge par les assurances. Nous avons sollicité l'aide du fonds de solidarité mis en place par le gouvernement.

Nous allons engager des travaux sur le cimetière pour agrandir le columbarium et créer un ossuaire. Un effort sera fait pour nettoyer les murs et les concessions en état d'abandon, le portail sera remis en état. Les familles sont invitées à nettoyer et entretenir les espaces situés sur les côtés et sur l'avant de leurs tombes.

Pour conclure, j'évoque deux événements qui sont pour moi des signes d'espérance dans un environnement politique et économique turbulent et morose.

Les jeux olympiques ont été une énorme réussite. Avec de la joie, des beaux résultats sportifs et une organisation parfaite. Alors que les cassandres habituels avaient annoncé le pire en termes de sécurité, de transports...

Par ailleurs, nous avons tous en mémoire le terrible incendie de Notre Dame de Paris en avril 2019. Les travaux de reconstruction ont été menés tambour battant, en cinq ans comme annoncé par le Président de la République, par des centaines d'ouvriers et d'artisans venant de toutes les régions françaises et de toutes les catégories sociales. La cathédrale sera réouverte le 8 décembre prochain.

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

A la fin de 2^e guerre mondiale nos villages ont été libérés par les troupes américaines. Les combats ont été très violents, de nombreux soldats américains ont payé de leur vie notre liberté retrouvée. Des habitants de nos villages sont morts ou ont été blessés, beaucoup de maisons ont été détruites par les bombardements.

La commune d'Oudrenne et celle de Budling vont s'associer pour commémorer le 80^e anniversaire de la libération le 11 novembre prochain.

Le projet de stèle à la mémoire des Malgré-Nous a été reporté en 2025 à la demande du conseil départemental.

ECHANGES AVEC LA DÉPUTÉE

M^{me} Isabelle Rauch, députée de notre circonscription, et son suppléant, M. Grandjean, organisent une permanence à la mairie d'Oudrenne le samedi 19 octobre à 9h.

Ils souhaitent rencontrer les habitants de la commune pour échanger et répondre à leurs questions.



COUP DE CHAPEAU À L'USO

Le football à Oudrenne est très dynamique sous la conduite de son président René Schmitt et de son entraîneur Pierre Beyer. Ce dynamisme se traduit par l'existence de trois équipes seniors engagés dans le championnat de Moselle. Ce dynamisme c'est aussi l'Elan Kobéen qui regroupe Oudrenne, Koenigsmacker et Basse Ham pour permettre à plus de 200 jeunes, garçons et filles, de pratiquer le football.

Le coup de chapeau est pour l'équipe première qui évolue maintenant en première division du championnat départemental avec des clubs Koenigsmacker, Fontoy, Hayange, Terville ...

Et bravo à tous les joueurs, entraîneurs, arbitres et bénévoles.

SALLE MORTUAIRE/RAPPEL

Pour rendre hommage à nos défunts, une salle mortuaire est à la disposition des familles moyennant une contribution financière (forfait de 30€) très modeste par rapport à ce que les familles paient dans les centres funéraires urbains, à Thionville ou à Yutz. Quand une famille doit gérer un décès, il ne faut pas hésiter à demander conseil à la mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public comme suit :

- Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00
- Mardi et vendredi de 14h00 à 16h00

Il est important de respecter ces horaires pour permettre à la secrétaire de mairie de faire un travail efficace.

Le Maire et les Adjoints assurent une permanence les jeudis de 17h00 à 19h00 et reçoivent également sur Rendez-vous.

Rappel :

de nombreuses informations sont disponibles sur le site de la mairie (www.mairie-oudrenne.fr) et sur l'application panneau Pocket que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre téléphone portable.

BOIS D'AFFOUAGE / INSCRIPTION

Les personnes intéressées par des coupes de bois peuvent s'inscrire en Mairie au **03 82 50 10 34** ou par mail mairie.oudrenne@wanadoo.fr avant le 10 novembre 2024. Les lots seront attribués avant le 15 décembre.

COMPRIMÉS IODES

Notre commune est située à moins de 10 km de la centrale nucléaire de Cattenom. Tous les habitants doivent avoir à leur domicile une dotation de comprimés d'iode. Pour obtenir gratuitement cette dotation ou la renouveler, il faut s'adresser, **avant le 30 octobre**, à une pharmacie du secteur. Les comprimés d'iode sont à prendre en cas d'accident nucléaire et uniquement sur instruction de l'autorité préfectorale

INFORMATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS

La Commune a mis à jour le document d'information sur les risques majeurs (DICRIM). Il peut être consulté sur le site web de la Mairie. Et le Plan Communal de Sauvegarde peut être consulté à la Mairie.

PROPRETÉ

La commune va procéder à un nettoyage des caniveaux le 6 novembre.

Merci à tous de balayer et nettoyer les trottoirs dans les jours qui précèdent cette date.

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Brioche de l'amitié : distribution prévue par l'équipe municipale et les membres du CCAS les 19 et 20 octobre.

Marché de l'aveint à Oudrenne : Samedi 23 novembre et dimanche 24 novembre. Le CCAS aura un stand pour collecter les denrées alimentaires à destination des restos du cœur.

Concert de l'Avent : le dimanche 24 novembre à 17h00 à l'Eglise d'Oudrenne par la chorale Evolution de Waldwisse. (Entrée libre).

Repas des aînés (plus de 65 ans) : le 20 octobre à la Klauss à Montenach. Inscription et information en Mairie.

Tournée traditionnelle du Saint Nicolas dans la Commune les 7 et 8 décembre.

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Les ateliers numériques : le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à la salle de Lemestroff. Gratuit.

Renseignement : Mme Karine Martin 06 71 80 99 84

Yoga sur chaise : Reprise des cours chaque mardi de 9h30 à 10h30 à la salle de Lemestroff.

Renseignement : Edwige Fromholtz 06 23 94 06 63

Atelier loisirs : tous les jeudis de 14h00 à 17h00 à la salle de Lemestroff.

Club de peinture : à partir de la mi-novembre, tous les **vendredis** sauf le 1^{er} de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Renseignement : Sylvie DAP 06 86 08 26 28

Jeux à gogo : Animation le mardi 05 novembre à partir de 20h00 et le mercredi 06 novembre de 10h00 à 16h00 à la salle de Lemestroff.

Renseignement sur jeuxagogo57@gmail.com ou www.jeuxagogo.fr

Club des aînés : Rencontres et activités chaque premier vendredi du mois à la salle de Lemestroff de 14h00 à 17h00.

Informations auprès de Sophie HAMANN 06 04 52 11 07.

Ornement page 1 : Freepik

Bulletin d'information - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkingier, Maire

Rédaction :

élu(e)s et services municipaux

Mise en page : A2DV Numérique

Tirage : 320 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.